

371 736 professeurs du second degré public dispensent un enseignement à l'année dans les lycées et les collèges publics de France métropolitaine et des DOM pendant l'année scolaire 2007-2008 devant 4,5 millions d'élèves, y compris en classes post-bac. Après avoir largement baissé, le pourcentage de non-titulaires a augmenté ces deux dernières années et est aujourd'hui de 3,1 %. Les femmes sont majoritaires dans l'ensemble, mais il existe de forts contrastes par corps ou discipline. Il y a 2,6 fois plus de professeurs de plus de 50 ans que de professeurs de moins de 30 ans, et cette part est en constante augmentation. Les professeurs sont de moins en moins en temps partiel : à la rentrée 2007, ils étaient 11 %. Enfin, parmi les professeurs à temps complet, deux tiers environ effectuent des heures supplémentaires, en moyenne 1,9 heure.

Les enseignants du second degré dans les collèges et lycées publics en 2007-2008

À la fin de l'année 2007, les enseignants du second degré public affectés à l'année face aux élèves dans le secondaire sont au nombre de 371 736, dont 17 483 dans les DOM (pour environ 4,5 millions d'élèves). Le champ est le personnel enseignant du second degré affecté en LEGT (lycées d'enseignement général et technologique), en LP (lycées professionnels) et collèges publics dépendant de l'Éducation nationale – y compris les classes post-baccalauréat des lycées (sections de techniciens supérieurs ou classes préparatoires aux grandes écoles) et les SEGPA des collèges – exerçant une activité d'enseignement en formation initiale devant élèves pour l'ensemble de l'année scolaire. Certains groupes d'enseignants, bien qu'ayant une affectation pour toute l'année scolaire en établissements du second degré, ne sont pas pris en compte. Ce sont :

- les enseignants des établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA) ;
- les enseignants des disciplines religieuses ;
- les instituteurs, professeurs des écoles et instituteurs suppléants affectés dans le second degré. Du fait de leur double appartenance au primaire et au secondaire, la reconstitution de leur service à partir du système de gestion, dédié au second degré, n'est pas toujours parfaite.

3 % de non-titulaires à la rentrée 2007

La proportion de non-titulaires est très fluctuante depuis six ans. Elle a baissé entre la rentrée 2001 et la rentrée 2007, passant de 5,0 % à 3,1 %, avec un maximum à la rentrée 2002 (5,4 %) et un minimum à la rentrée 2005 (2,7 %).

En France métropolitaine, la tendance est la même : cependant, si l'on regarde par académie, on trouve deux exceptions, avec un taux de non-titulaires qui augmente entre 2001 et 2007. Ainsi, la proportion passe de 2,6 à 3,8 % dans l'académie de Bordeaux, et de 4,2 à 4,6 % dans l'académie de Corse.

La situation dans les DOM est assez différente. On remarque une augmentation de la part des non-titulaires entre la rentrée 2001 et la rentrée 2007, de 7,5 à 7,9 %. Elle s'explique par la forte augmentation du taux dans les académies de la Guyane (de 21,2 à 28,2 %) et de la Réunion (de 3,4 à 4,2 %), qui est supérieure à la baisse dans les académies de la Guadeloupe (de 8,8 à 7,4 %) et de la Martinique (de 8,0 à 5,1 %).

Ainsi, à la rentrée 2007, la proportion de non-titulaires dans les DOM est 2,7 fois supérieure à celle dans les académies de métropole.

La structure par corps a sensiblement changé

Chaque corps a sa spécificité si l'on regarde l'évolution de la structure entre les rentrées 2001 et 2007 (tableau 1). Les adjoints et chargés d'enseignement et les professeurs d'enseignement général des collèges (PEGC) – corps en voie d'extinction – ont vu leur importance diviser par deux en six ans.

À l'inverse, les professeurs agrégés sont ceux qui ont proportionnellement le plus augmenté, pour atteindre, à la rentrée 2007, 12,8 %. Les professeurs de chaires supérieures restent très minoritaires, et leur nombre n'a pratiquement pas changé. Il y a un peu plus de professeurs des lycées professionnels (PLP), et de certifiés et assimilés : à la rentrée 2007, ces derniers étaient 238 317, ce qui représente 64,1 % de cette population.

Les femmes sont majoritaires mais pas dans toutes les disciplines

En 2001, les femmes étaient majoritaires parmi les enseignants du second degré public devant élèves, avec 56,6 % de la population. Ce taux a augmenté faiblement au cours des six dernières années puisque, à la rentrée 2007, elles étaient 57,2 % et

TABLEAU 1 – Répartition par corps d'enseignants des collèges, lycées généraux et technologiques et lycées professionnels (hors enseignants du premier degré) – Second degré public

France métropolitaine + DOM

Corps	Rentrée 2007 Effectifs	Rentrée 2007 %	Rentrée 2006 %	Rentrée 2001 %	% de femmes à la rentrée 2007	% de femmes à la rentrée 2006	% de femmes à la rentrée 2001
Adjoints et chargés d'enseignement	2 682	0,7	0,8	1,3	47,9	48,0	49,9
Agrégés (y compris stagiaires)	47 569	12,8	12,7	11,6	51,2	51,2	51,0
Certifiés et assimilés (y compris stagiaires)	238 317	64,1	64,0	61,1	61,2	61,0	60,4
Chaires supérieures	2 152	0,6	0,6	0,5	30,9	30,4	29,8
Non-titulaires	11 584	3,1	2,7	5,0	50,5	49,2	49,5
PLP	59 932	16,1	16,2	15,3	48,8	48,7	49,1
PEGC	9 500	2,6	3,0	5,2	57,6	57,6	57,2
Total	371 736	100,0	100,0	100,0	57,2	57,1	56,6

Source : Bases Relais - MEN-MESR-DEPP

TABLEAU 2 – Répartition des enseignants selon le groupe de disciplines – Rentrée 2007 – Second degré public

France métropolitaine + DOM

Groupe de disciplines	Total	LEGT	LP	Collèges	% de femmes	% de non-titulaires	% de moins de 30 ans	% de plus de 50 ans
Philosophie	4 019	4 005	13	1	39,2	2,0	6,6	28,9
Lettres	61 577	16 070	10 708	34 799	77,5	1,5	11,6	33,0
Langues	56 024	23 017	148	32 859	82,1	1,9	12,6	31,4
Histoire-Géographie	28 260	10 173	36	18 051	52,6	0,8	13,3	25,8
Sciences économiques et sociales	3 977	3 965	12	0	47,0	2,4	9,1	27,8
Mathématiques	47 211	17 208	5 635	24 368	46,1	1,5	12,1	34,0
Physique-Chimie	21 436	13 629	59	7 748	42,0	1,0	14,7	21,3
Biologie-Géologie	17 508	6 445	19	11 044	64,7	1,0	16,8	29,0
Éducation musicale	6 289	190	7	6 092	58,1	4,3	15,3	17,4
Arts plastiques	6 551	499	6	6 046	62,8	9,9	10,4	31,8
Métiers des arts appliqués	3 535	1 572	1 960	3	60,0	16,9	11,9	29,4
Biotechnologie-Génie biologique et biochimie	1 784	1 512	64	208	65,0	11,6	12,9	21,7
Éducation physique et sportive	30 640	6 640	2 866	21 134	46,0	0,4	15,7	27,4
Total disciplines générales	288 811	104 925	21 533	162 353	62,1	1,8	13,0	29,8
Technologie	12 085	6	17	12 062	31,1	1,6	6,9	38,2
Encadrement des ateliers : industrie	3	1	2	0	33,3	0,0	0,0	66,7
Génie industriel	6 057	1 418	3 520	1 119	30,7	18,0	6,7	41,4
Génie chimique	187	58	129	0	27,8	4,8	12,8	24,1
Génie civil	3 659	1 293	1 687	679	8,9	15,2	5,9	36,7
Génie thermique	1 326	441	675	210	4,4	17,9	9,6	34,2
Génie mécanique	13 436	8 113	5 212	111	3,5	5,5	8,1	32,1
Génie électrique	7 826	4 678	3 138	10	4,2	2,6	4,8	24,3
Biotechno-Santé-Environnement-Génie bio	5 176	1 132	3 175	869	90,3	13,0	8,9	26,4
Hôtellerie : techniques culinaires	1 489	639	777	73	9,7	5,3	5,8	31,8
Total domaines de la production	51 244	17 779	18 332	15 133	22,8	7,4	7,0	33,2
Informatique-Télématique	206	204	1	1	6,8	1,0	4,9	26,2
Industries graphiques	295	139	149	7	30,5	34,6	7,8	28,8
Autres activités : conduite, navigation	582	70	512	0	4,6	13,7	2,6	30,4
Métiers d'arts, de l'artisanat et spécifiques	503	141	338	24	28,8	34,0	4,2	37,2
EFS-Employé technique des collectivités	492	21	78	393	93,4	19,7	6,0	49,9
Paramédical et social-Soins personnels	3 038	1 669	1 369	0	90,0	21,4	9,2	28,0
Économie et gestion	25 048	16 415	8 556	77	70,4	4,5	5,2	32,2
Hôtellerie : services, tourisme	1 453	755	670	28	43,7	5,5	7,0	23,9
Enseignement non spécialisé	64	5	5	54	65,5	89,7	17,2	8,6
Total domaines des services	31 681	19 419	11 678	584	69,2	7,5	5,6	31,6
Total	371 736	142 123	51 543	178 070	57,2	3,1	11,5	30,4

Source : Bases Relais - MEN-MESR-DEPP

les grandes différences observées sur le taux de féminisation en 2001 par corps sont restées les mêmes. Le seul corps où les hommes sont en très forte majorité est celui des professeurs de chaire supérieure, où ils représentent en 2007 69,1 % de la population contre 61,2 % en 2001. À l'inverse, chez les PEGC (57,6 %) et surtout les certifiés et assimilés, les femmes représentent 61,2 % des professeurs en 2007 contre, respectivement, 57,2 % et 60,4 % en 2001.

Selon les domaines disciplinaires et les disciplines de ces domaines, la représentativité des femmes varie fortement. Dans les disciplines générales (62,1 %) et dans le domaine des services (69,2 %), les femmes sont extrêmement majoritaires (*tableau 2*). En revanche, elles ne sont que 22,8 % dans le domaine de la production. On constate également que la situation n'a pratiquement pas changé depuis la rentrée 2001, les plus grands écarts selon les années étant de l'ordre de un point.

Dans le domaine de production, on note des écarts très importants entre des disciplines pratiquement exclusivement masculines, comme l'hôtellerie et les génies civil, thermique, mécanique et électrique. À l'inverse, pour les disciplines de la biotechnologie, santé, environnement et génie biologique, on compte plus de neuf femmes sur dix professeurs. Par ailleurs, dans le domaine des services, où les femmes sont en grande majorité, il existe deux disciplines où elles restent en très forte minorité : l'informatique-télématique et la conduite et la navigation. Enfin, dans les disciplines générales, la représentation des femmes n'est encore une fois pas uniforme ; elles sont minoritaires, par exemple, en philosophie (39,2 %) et en physique-chimie (42,0 %) et elles sont majoritaires en langues vivantes (82,1 %) et en lettres (77,5 %). Toutes ces différences interdomaines se retrouvent tout au long des six dernières années dans des proportions quasiment identiques.

En métropole, il y a 57,6 % de femmes avec des proportions, académie par académie, qui vont de 53,3 % (Lille) à 61,8 % (Versailles). Dans les DOM, il y a globalement autant de femmes que d'hommes mais elles sont majoritaires

en Martinique et en Guadeloupe, et minoritaires en Guyane et à la Réunion. Ces résultats restent à peu près constants en étudiant les dernières années.

Moins de professeurs jeunes

Depuis 2001, la proportion de professeurs de plus de 50 ans a peu varié. Ces professeurs formaient 31,0 % de la population enseignante il y a six ans, aujourd'hui ils sont 30,4 %. En revanche, les professeurs de moins de 30 ans sont en net recul depuis six ans : cette proportion diminue continuellement depuis 2001, passant de 14,5 % à 11,5 % à la rentrée 2007. Ainsi, en 2001, il y avait 2,1 fois plus de professeurs « âgés » que de « jeunes » ; ce rapport a augmenté et est, à la rentrée 2007, de 2,6.

Les situations sont très différentes selon les académies (*tableau 3*), même si les écarts se sont resserrés depuis 2001. L'académie de Créteil reste la seule où il y a davantage d'enseignants de moins de 30 ans que de plus de 50 ans (soit un

rapport de 0,8 des enseignants de plus de 50 ans sur ceux de moins de 30 ans). Dans un autre groupe d'académies, on observe moins de deux fois plus d'enseignants de plus de 50 ans que de moins de 30 ans : Guyane (1,3), Versailles (1,4), Amiens (1,5) et Reims (1,9). Les jeunes sont encore plus sous-représentés dans l'Ouest et le Sud, tandis que les professeurs âgés sont moins représentés dans le Nord (*voir les cartes 1 et 2 p. 4*). Dans les académies du sud, il y a 4,1 fois plus de professeurs de plus de 50 ans que de professeurs de moins de 30 ans, contre 2,3 dans le reste de la métropole. Pour les DOM, le rapport est de 2,9.

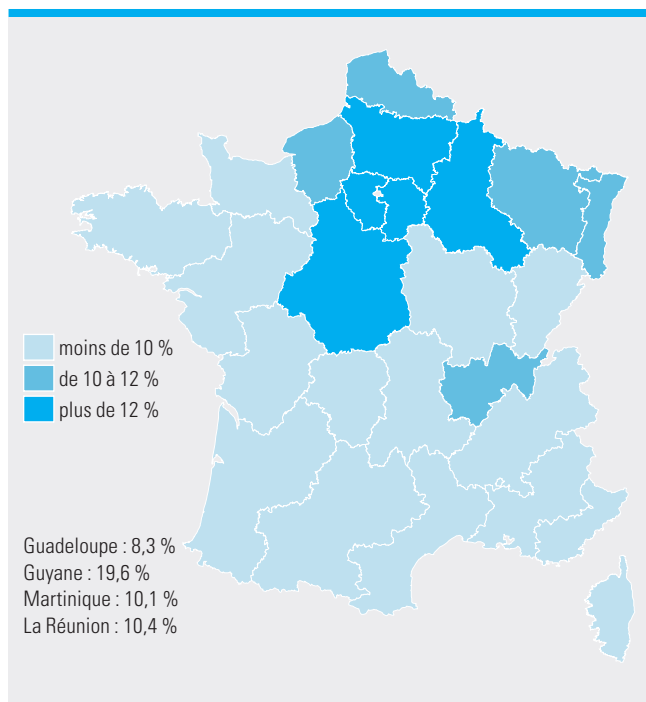
La baisse significative du nombre d'enseignants de moins de 30 ans depuis 2001 se retrouve, que l'on considère les seules disciplines générales, le domaine de la production ou celui des services. En 2001, pour les disciplines générales, on avait 2 fois plus d'enseignants âgés que de jeunes, aujourd'hui on en a 2,7 fois plus ; pour le domaine de production, on est

TABLEAU 3 – Pourcentage de femmes, de non-titulaires, de moins de 30 ans et de plus de 50 ans par académie – Rentrée 2007 – Second degré public
France métropolitaine + DOM

Académies	% de femmes	% de non-titulaires	% de moins de 30 ans	% de plus de 50 ans
Aix-Marseille	58,6	2,0	9,8	32,6
Amiens	55,5	3,8	17,2	25,0
Besançon	56,2	2,6	7,8	32,5
Bordeaux	58,4	3,8	6,3	33,4
Caen	54,6	2,6	8,8	29,1
Clermont-Ferrand	56,6	2,4	8,2	31,4
Corse	57,6	4,6	6,4	30,7
Créteil	57,6	4,8	26,0	22,1
Dijon	56,9	1,9	9,2	34,4
Grenoble	59,4	2,1	8,9	31,9
Lille	53,3	3,1	10,7	28,4
Limoges	56,8	1,8	8,0	34,8
Lyon	59,6	2,0	10,7	30,8
Montpellier	56,8	1,8	6,9	31,8
Nancy-Metz	55,5	3,3	10,0	33,3
Nantes	55,0	3,0	7,4	30,8
Nice	58,7	3,4	9,4	31,9
Orléans-Tours	57,8	2,5	13,2	29,3
Paris	60,2	3,4	6,4	43,7
Poitiers	57,2	2,7	7,1	34,2
Reims	56,4	2,9	14,6	27,7
Rennes	55,2	2,7	3,8	32,3
Rouen	57,1	2,2	11,6	27,6
Strasbourg	56,9	1,6	11,1	34,2
Toulouse	60,2	1,7	7,5	31,5
Versailles	61,8	3,5	19,3	26,8
France métropolitaine	57,6	2,9	11,6	30,4
Guadeloupe	51,7	7,4	7,5	36,4
Guyane	42,1	28,2	19,6	23,0
Martinique	55,5	5,1	9,4	38,1
la Réunion	48,5	4,2	10,4	26,6
DOM	49,9	7,9	10,6	30,7
France métro + DOM	57,2	3,1	11,5	30,4

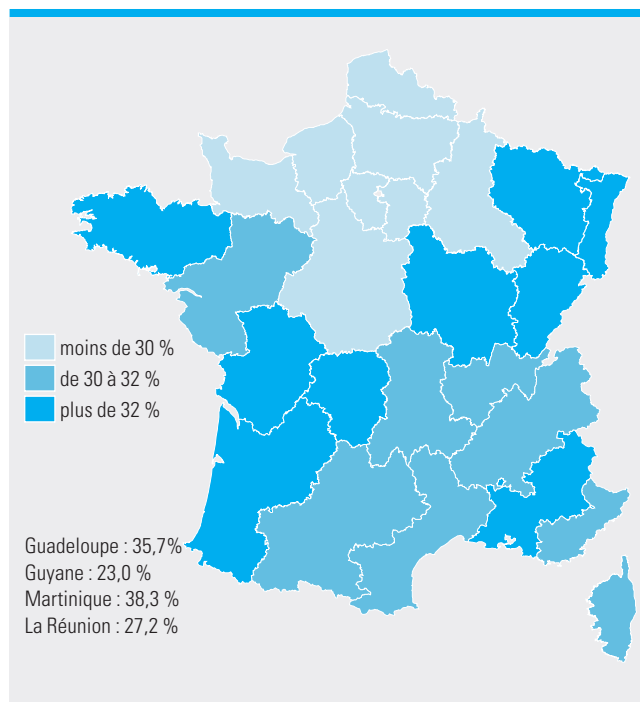
Source : Bases Relais - MEN-MESR-DEPP

CARTE 1 – Part des moins de 30 ans par académie – Rentrée 2007



Source : Bases Relais - MEN-MESR-DEPP

CARTE 2 – Part des plus de 50 ans par académie – Rentrée 2007



Source : Bases Relais - MEN-MESR-DEPP

passé de 2,6 à 4,7, et pour le domaine de service de 3,4 à 5,6. Les professeurs des disciplines générales sont, en moyenne, plus jeunes que ceux dans le domaine de la production, qui sont eux-mêmes plus jeunes que ceux dans le domaine des services. L'éducation musicale – seule discipline où il y avait plus de jeunes professeurs que de professeurs âgés à la rentrée 2001 – voit, en 2007, le nombre de professeurs âgés dépasser le nombre de professeurs jeunes.

Baisse du temps partiel depuis 2001

La proportion de professeurs titulaires en temps partiel a baissé entre la rentrée 2001 et celle de 2007, de 12,4 % elle est tombée

à 11,0 % (tableau 4). Que ce soit selon l'âge, le sexe ou le corps, cette baisse est générale. La grande différence dans le nombre de temps partiel entre les femmes et les hommes s'est accentuée ces six dernières années. En 2001, il y avait en proportion 2,8 fois plus de femmes que d'hommes en temps partiel contre 3,6 à la rentrée 2001. De plus, alors qu'il y avait plus de professeurs âgés en temps partiel que de femmes en temps partiel en 2001, on observe le phénomène opposé puisque, à la rentrée 2007, la proportion de professeurs en temps partiel de plus de 50 ans était de 14,8 % et celle des femmes de 16,0 %. Enfin, quels que soient l'année, le sexe ou l'âge des professeurs, on remarque qu'il y a plus de temps partiel que la moyenne chez les adjoints et chargés

d'enseignement, les certifiés et assimilés et les PEGC. À l'inverse, chez les agrégés et les PLP on se situe à seulement deux tiers de la moyenne quant au nombre de professeurs en temps partiel, et il est à noter qu'il y a extrêmement peu de temps partiel parmi les professeurs de chaire supérieure.

1,9 HSA de moyenne pour les enseignants qui en effectuent...

À la rentrée 2007, 403 589 heures supplémentaires année (HSA) ont été distribuées aux 371 736 enseignants, soit, en moyenne, 1,09 par enseignant (la moyenne était de 1,11). 44 % des enseignants ne faisaient pas d'HSA en 2001 ; en 2007, ils sont 43 % à ne plus en faire.

TABLEAU 4 – Temps partiel chez les hommes, les femmes et les plus de 50 ans
Comparaison entre la rentrée 2007 et la rentrée 2001 – Second degré public
 France métropolitaine + DOM

Corps	Ensemble		Hommes		Femmes		Plus de 50 ans	
	en temps partiel à la rentrée 2007 (en %)	en temps partiel à la rentrée 2001 (en %)	en temps partiel à la rentrée 2007 (en %)	en temps partiel à la rentrée 2001 (en %)	en temps partiel à la rentrée 2007 (en %)	en temps partiel à la rentrée 2001 (en %)	en temps partiel à la rentrée 2007 (en %)	en temps partiel à la rentrée 2001 (en %)
Adjoints et chargés d'enseignement	12,3	16,0	7,4	10,0	17,6	21,9	13,2	22,3
Agrégés	7,4	8,3	3,0	3,9	11,5	12,4	8,3	12,5
Certifiés et assimilés	12,2	13,2	4,7	6,1	17,0	17,9	16,9	22,1
Chaire supérieure	0,7	0,8	0,4	0,3	1,2	1,8	0,8	1,2
PLP	7,6	8,7	2,9	4,4	12,4	13,2	10,0	15,4
PEGC	22,8	23,6	15,8	18,3	27,9	27,7	23,8	27,3
Total titulaires	11,0	12,4	4,4	6,1	16,0	17,2	14,8	20,4

Source : Bases Relais - MEN-MESR-DEPP

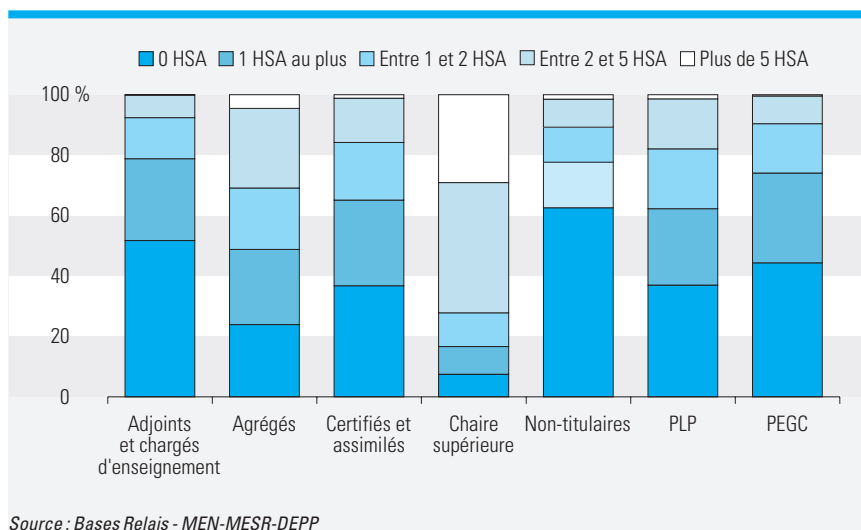
Ceux qui font des HSA en font, en moyenne, 1,9 à la rentrée 2007, c'est légèrement moins qu'en 2001 (2,0 à l'époque).

En considérant l'ensemble des professeurs ayant un service à temps complet, condition pour pouvoir faire des HSA, la part de ceux qui n'en font pas tombe alors à 36 % en 2007, soit un point de moins qu'en 2001. En 2007, on a 42,0 % d'enseignants qui en font au plus une, 29,6 % entre une et deux, 25,5 % entre deux et cinq, et 2,9 % d'enseignants en font plus que cinq, et la répartition n'a que très peu changé en six ans.

... avec de fortes disparités selon les corps, âges et académies

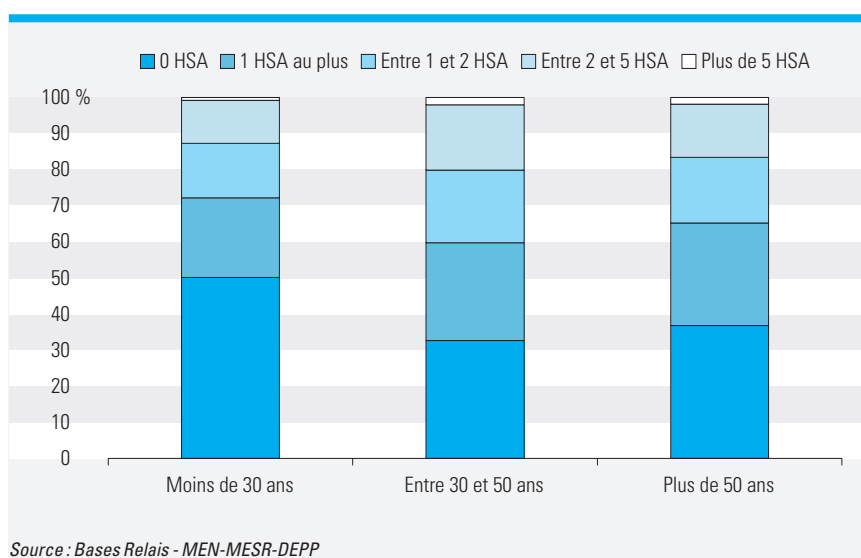
Il y a de grandes différences selon les corps d'appartenance des professeurs, et ce constat n'a pas changé depuis 2001. Parmi ceux qui ont un service à temps complet, les professeurs de chaire supérieure sont de loin ceux qui effectuent le plus des HSA (93 %), viennent ensuite les agrégés (76 %), les certifiés et les PLP (63 %) (*graphique 1*). Les non-titulaires sont ceux qui effectuent le moins souvent des HSA, puisqu'ils sont seulement 37 % à en faire. Cette particularité s'est accentuée depuis quelques années : en 2001, 44 % des non-titulaires en faisaient. En considérant seulement ceux faisant des HSA,

GRAPHIQUE 1 – Répartition des heures supplémentaires année (HSA) par corps Rentrée 2007 (enseignants à temps complet)



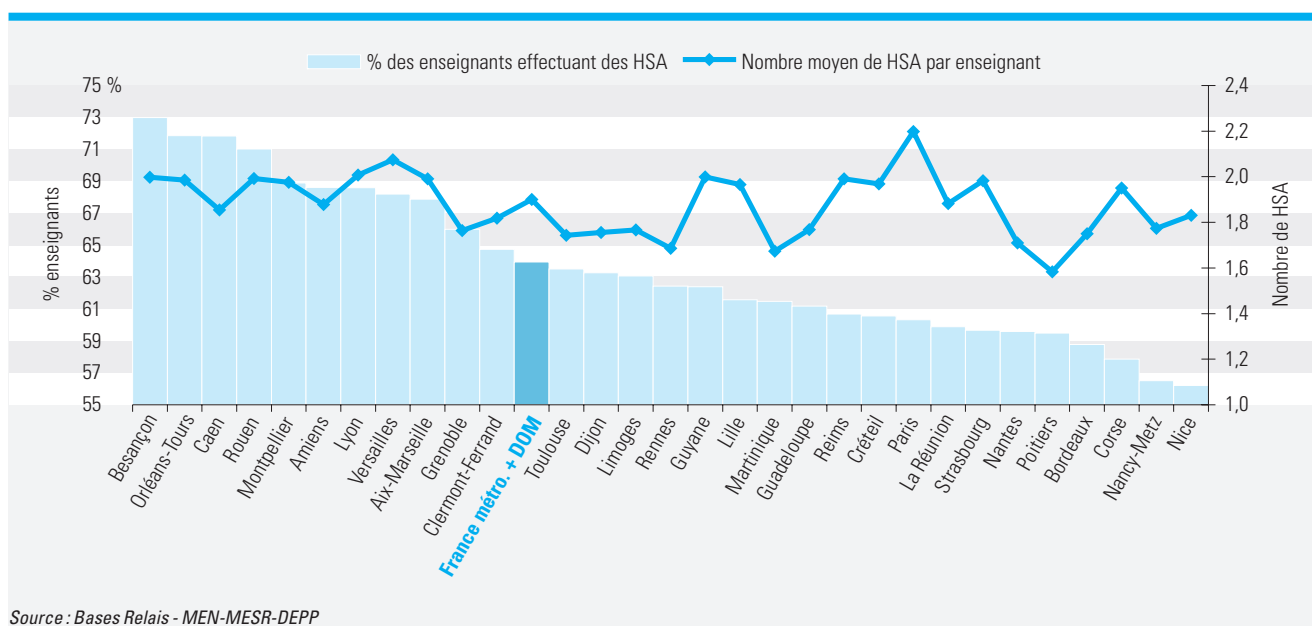
Source : Bases Relais - MEN-MESR-DEPP

GRAPHIQUE 2 – Répartition des HSA selon l'âge des enseignants Rentrée 2007 (enseignants à temps complet)



Source : Bases Relais - MEN-MESR-DEPP

GRAPHIQUE 3 – Répartition des heures supplémentaires année (HSA) par académie (enseignants à temps complet)



Source : Bases Relais - MEN-MESR-DEPP

parmi ceux qui ont un service à temps complet, on remarque que le nombre moyen d'HSA s'étale de 1,5 à 2,3 heures, avec un saut pour les professeurs de chaire supérieure avec un nombre de HSA de 4,3 : c'est plus que deux fois la moyenne. Moins d'un professeur de moins de 30 ans sur deux effectue des HSA (*graphique 2*). Les plus de 50 ans sont 63 % à en faire, les autres 67 %. Pour le nombre de HSA effectuées, l'ordre est le même : 1,8 pour les moins de 30 ans et les plus de 50 ans, 2,0 pour les autres. Que ce soit en comparant selon l'âge ou le corps, il y a peu de changements depuis la rentrée 2001.

L'académie où il y a le plus d'enseignants effectuant des HSA est l'académie de Besançon (73,0 %), et celle où il y en a le moins est Nice (56,2 %) (*graphique 3*). En ce qui concerne le nombre moyen de HSA (pour les professeurs qui en font), c'est dans l'académie de Paris que la valeur est la plus forte (2,2) et dans celle de Poitiers qu'elle est la plus faible (1,6). Les deux phénomènes semblent indépendants. On constate que ces valeurs extrêmes d'HSA effectuées sont observées dans deux académies où il y a peu de personnes qui en font (par rapport à la moyenne nationale).

Pour en savoir plus

« Les enseignants du second degré dans les collèges et les lycées publics en 2003-2004 », *Note d'Information* 04.26, MEN-DEP, novembre 2004.

www.education.gouv.fr

De même des académies avec un même nombre moyen de HSA correspondent à des pourcentages d'enseignants en effectuant très différents.

Éric Mignard, DEPP A2

Source et champ de l'enquête

Les données présentées résultent de l'exploitation des bases relais, agrégation nationale des données envoyées par les établissements concernés grâce à STS Web.

Cette Note concerne le personnel enseignant du second degré affecté en LEGT (lycées d'enseignement général et technologique), en LP (lycées professionnels) et collèges publics dépendant de l'Éducation nationale – y compris les classes post-baccalauréat des lycées (sections de techniciens supérieurs ou classes préparatoires aux grandes écoles) et les SEGPA des collèges – exerçant une activité d'enseignement en formation initiale devant élèves pour l'ensemble de l'année scolaire. Les enseignants faisant fonction de chefs de travaux qui ne dispensent pas au moins une heure d'enseignement *stricto sensu* ne sont donc pas pris en compte, les documentalistes non plus.

On ne peut donc pas comparer directement les effectifs recensés ici avec les effectifs provenant d'autres sources sur le personnel enseignant (par exemple ceux de la *Note d'Information* sur le personnel de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur).

Certains groupes d'enseignants, bien qu'ayant une affectation pour toute l'année scolaire en établissements du second degré, ne sont pas pris en compte. Ce sont :

- les enseignants des établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA) ;
- les enseignants des disciplines religieuses ;
- les instituteurs, professeurs des écoles et instituteurs suppléants affectés dans le second degré. Du fait de leur double appartenance au primaire et au secondaire, la reconstitution de leur service à partir du système de gestion, dédié au second degré, n'est pas toujours parfaite.